

Barème d'honoraires

Offres De Vente

Prix	Valeur
< 180 000,00 €	8 %
180 000,00 - 260 000,00 €	5 %
260 000,00 - 500 000,00 €	4.5 %
> 500 000,00 €	4 %

Pour la vente d'un terrain à bâtir, nos honoraires sont fixés forfaitairement à 5 000€.

En cas de vente dans le cadre d'un inter cabinet, les honoraires seront repartis entre les deux agences.

Offres De Location

Honoraires fixés par la loi ALUR, soit :

Honoraires de viste, constitution du dossier et rédaction : 8€ TTC du m² réparti de moitié entre le propriétaire et le locataire.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC du m² réparti de moitié entre le propriétaire et le locataire.

Néanmoins, la somme de ces honoraires ne pourront dépasser un mois de loyer.

Location De Vacances

20% du tarif de location à la semaine par contrat et 10% les semaines suivantes en cas de réservation de plusieurs semaines.